Formation : Consultant SAP Logistique : paramétrage avancé et conduite de projets clients

Code : TGHBC

Durée : 70 heures

Délais d'accès : inscription jusqu'à 15 jours avant le démarrage (distanciel et inter-entreprises) ; 30 jours minimum avant le démarrage en intra-entreprise sur site.

Tarif : sur devis

Les organisations qui déploient ou font évoluer leur système SAP Logistique ont besoin de consultants fonctionnels capables de traduire des processus métiers complexes en configurations opérationnelles. Former en interne des collaborateurs déjà expérimentés sur SAP permet de réduire la dépendance aux ressources externes et de maintenir une expertise durable sur les modules MM, SD et WM. Cette formation de 70 heures structure cette montée en compétence de façon progressive, du paramétrage avancé jusqu'à la conduite de projets d'implémentation ou de maintenance.

Objectifs pédagogiques

- Paramétrer les modules SAP MM, SD et WM pour répondre aux besoins opérationnels d'une organisation
- Configurer et valider les flux d'intégration entre les modules logistiques et les modules financiers FI/CO
- Conduire les phases clés d'un projet SAP Logistique : cadrage, suivi, gestion des risques, tests et recette
- Analyser des processus métiers logistiques et en proposer la traduction fonctionnelle dans SAP
- Utiliser les méthodologies de gestion de projet SAP (ASAP, Agile) dans un contexte client

Public concerné

Cette formation s'adresse aux utilisateurs clés SAP, administrateurs fonctionnels et chefs de projet ayant déjà une pratique opérationnelle d'au moins un module SAP Logistique et souhaitant évoluer vers un rôle de consultant fonctionnel interne ou externe.

Prérequis

Connaissance de base de SAP requise. Expérience pratique d'au moins un module SAP Logistique (MM, SD ou WM) indispensable. Compréhension préalable des processus métiers logistiques attendue.

Programme

Posture et environnement du consultant SAP Logistique

Avant d'entrer dans le paramétrage, ce bloc pose les bases du métier de consultant fonctionnel : ce qu'on attend de lui, comment s'organisent les projets SAP et dans quel environnement technique il intervient.

- Rôle, responsabilités et positionnement du consultant SAP Logistique en projet
- Typologies de projets : implémentation, migration, maintenance évolutive
- Méthodologies de projet SAP : ASAP et approches Agile
- Environnement SAP : landscape système et transport management

Paramétrage avancé du module MM (Gestion des matériaux)

Le module MM est au cœur des processus d'approvisionnement et de gestion des stocks ; ce bloc couvre l'ensemble des paramètres fonctionnels à maîtriser pour déployer ou maintenir ce périmètre.

- Structure organisationnelle des achats : groupes d'acheteurs, organisations d'achat
- Données de base articles : création, modification, types d'articles

- Gestion des mouvements de stocks et pilotage des inventaires
- Méthodes de valorisation des stocks et prix de transfert
- Flux d'approvisionnement et planification MRP

Paramétrage avancé du module SD (Ventes et distribution)

Ce bloc couvre la configuration fonctionnelle du cycle order-to-cash, de la structure commerciale jusqu'à la facturation, en passant par la gestion des expéditions.

- Structure organisationnelle commerciale : canaux de distribution, domaines d'activité
- Données de base clients : création et gestion
- Types de commandes clients et conditions de paiement
- Planification et exécution des expéditions et transports
- Facturation : génération des factures et gestion des litiges

Paramétrage avancé du module WM (Gestion d'entrepôt)

La gestion d'entrepôt exige une configuration précise des structures physiques et des stratégies de mouvement ; ce bloc outille les consultants pour optimiser les flux intra-logistiques.

- Modélisation de la structure d'entrepôt : zones de stockage et emplacements
- Stratégies d'entrée et de sortie de stock
- Gestion des unités de manutention
- Intégration WM avec les processus MM et SD
- Optimisation des flux d'entrepôt

Intégration inter-modules logistiques

La valeur ajoutée d'un consultant SAP réside en grande partie dans sa capacité à gérer les flux de données entre modules ; ce bloc traite les principaux points d'intégration et les méthodes de résolution des dysfonctionnements.

- Intégration MM-SD : vente directe et gestion des commandes clients
- Intégration MM-WM : cohérence des stocks entre gestion des matériaux et entrepôt
- Intégration SD-WM : exécution de l'expédition des commandes clients
- Gestion des flux de données entre modules
- Diagnostic et résolution des problèmes d'intégration

Conduite de projet SAP Logistique

Au-delà du paramétrage, le consultant doit piloter ou contribuer à des phases projet structurées ; ce bloc couvre les pratiques opérationnelles de planification, de suivi et de validation.

- Planification de projet : objectifs, tâches, allocation des ressources
- Suivi opérationnel : gestion des risques, des délais et des coûts
- Communication projet : reporting et réunions de suivi
- Gestion des changements : identification, évaluation et mise en œuvre
- Préparation et exécution des tests, validation par la recette utilisateur

Préparation aux certifications SAP Logistique

Ce dernier bloc aide les collaborateurs à se repérer dans l'offre de certifications SAP et à structurer leur préparation individuelle à l'issue de la formation.

- Panorama des certifications SAP disponibles sur le périmètre logistique
- Conseils méthodologiques pour aborder les examens
- Travail sur des exemples de questions représentatives

- Ressources et supports recommandés pour la préparation autonome

Compétences visées

À l'issue de cette formation de 70 heures, les collaborateurs seront capables de configurer de manière autonome les modules SAP MM, SD et WM selon les besoins fonctionnels d'un client, d'analyser et de paramétrer les flux d'intégration entre ces modules ainsi qu'avec FI et CO, de contribuer activement aux différentes phases d'un projet d'implémentation ou de maintenance SAP Logistique, et d'accompagner les équipes métiers lors des phases de test et de recette.

Organisme de formation
Atova Conseil — SAS au capital de 5 000 €

SIRET 520 406 802 00022 — RCS Lyon B 520 406 802

Déclaration d'activité enregistrée sous le n° 82 69 10927 69. Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'État.

Atova Conseil est un organisme de formation certifié Qualiopi au titre des actions de formation.

L'Institut des ERP est un institut d'Atova Conseil.

Modalités – Lieux – Moyens techniques et pédagogiques – Encadrement (FR)

Référence : Modalites_Lieux_Moyens_Techniques_Pedagogique_Encadrament_Fr
Version : v1.3
Date de publication : 28/02/2026

1) Engagement général

Atova Conseil s'engage à adapter ses formations aux besoins réels du ou des participant(s), en tenant compte du contexte, des prérequis, des contraintes et des objectifs opérationnels définis en amont.

2) Modalités et lieux des actions de formation

Nous proposons des formations pouvant être organisées sous différents formats, y compris en journées réparties sur plusieurs semaines.

2.1 Au centre (présentiel)

Les formations peuvent se dérouler dans des salles adaptées et équipées. Lorsque la formation se déroule dans un centre partenaire, celui-ci met à disposition un environnement conforme à l'accueil et au bon déroulement de l'action.

2.2 En entreprise (présentiel sur site client)

Nous dispensons des formations sur site client en France, et selon les projets, à l'international (ex. Belgique, Suisse, Luxembourg).

2.3 En distanciel synchrone (FOAD)

Le formateur et le participant se connectent via une plateforme de visioconférence permettant un échange audio, le partage d'écran et, lorsque nécessaire, une prise en main à distance. Ce format permet de reproduire des conditions proches du présentiel tout en limitant les contraintes logistiques.

3) Accessibilité et prise en compte du handicap

Atova Conseil met en œuvre, dans la mesure du possible, les adaptations nécessaires à l'accueil et au suivi de toute personne en situation de handicap ou ayant un besoin spécifique.

Référent handicap (Atova Conseil)

- **Contact :** info@atova-conseil.com
- **Objet du message :** "Référent handicap – demande d'adaptation"

Processus (simple et traçable)

1. Recueil du besoin (échanges + éléments utiles communiqués par le bénéficiaire/participant).
2. Analyse de faisabilité et proposition d'aménagements (pédagogiques, organisationnels et/ou techniques).
3. Validation des adaptations avant démarrage, puis suivi pendant la formation.
4. Si nécessaire, orientation vers des acteurs/solutions de compensation externes.

4) Moyens techniques

4.1 Formations à distance (FOAD)

Le formateur dispose d'un ordinateur, d'un accès à un système de visioconférence, des logiciels/équipements nécessaires, d'une connexion Internet haut débit et de supports au format dématérialisé.
Le client/participant s'engage à disposer a minima d'un ordinateur (PC ou Mac) et d'une connexion Internet compatible ; un micro-casque est conseillé.

4.2 Formations en présentiel (en centre)

Le centre met à disposition le matériel nécessaire : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet haut débit, supports dématérialisés.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, l'équipement et l'espace nécessaires sont fournis.

4.3 Formations en présentiel (sur site client)

Le client met à disposition du formateur le matériel nécessaire (hors ordinateur du formateur) : salle équipée, ordinateur(s), logiciels/équipements requis, connexion Internet.
Pour les formations nécessitant une pratique obligatoire, le client fournit l'équipement ou l'espace nécessaires.

5) Moyens pédagogiques

Les formations reposent sur une pédagogie active et orientée résultats, pouvant inclure :

- alternance d'exposés, travaux dirigés et travaux pratiques,
- pédagogie active / inversée selon les objectifs,
- mise en situation professionnelle, études de cas, exercices guidés,
- points d'étape réguliers (questions/réponses, tours de table, ajustements).

6) Moyens d'encadrement et de suivi (preuves)

6.1 Suivi administratif

- feuilles de présence/émargement signées par demi-journée (papier ou électronique),
- attestation de présence/fin de formation selon les cas.

6.2 Appréciation et amélioration continue

- questionnaires de satisfaction en fin de formation (participants),
- questionnaires de satisfaction en fin de formation (entreprises clientes, lorsque applicable),
- questionnaire d'appréciation formateur (lorsque applicable),
- questionnaire d'évaluation de l'impact à froid (ex. à 3 mois, selon les dispositifs et la nature de l'action).

7) Modalités d'évaluation des acquis

Les évaluations sont adaptées aux objectifs de l'action et peuvent combiner :

7.1 Évaluation diagnostique (avant entrée en formation)

- recueil/analyse du besoin adressé lors de la convocation,
- questionnaire d'auto-évaluation et/ou échange de cadrage.

7.2 Évaluation formative (pendant la formation)

- exercices, quiz/QCM, questions orales, travaux pratiques, études de cas, mises en situation.

7.3 Évaluation finale (en fin de formation)

- synthèse des acquis et validation des objectifs via une épreuve adaptée : étude de cas, mise en situation, restitution, ou test de connaissances, selon le programme.

> *Lorsque l'action mène à une certification/validation spécifique, les modalités associées sont décrites dans le programme de formation concerné.*